01 / 06 Synthèse du contrôle

COVER

OBJET DU RAPPORT

Installations électriques à basse tension et à très basse tension

Livre 1 — AR 8/9/2019 · Direction générale de l'énergie

Rue Haute-Wez 93, 4030 Liège

DATE DU CONTRÔLE	RECONTRÔLE AVANT	AGENT VISITEUR
12/10/2026	12/10/2051	Mikael Farrauto MFA

CONCLUSION DU CONTRÔLE

Installation conforme

L'installation a été contrôlée et est conforme à la réglementation applicable.

RÉSULTATS DES CONTRÔLES

2 mesures — toutes dans les limites · 11 points de contrôle — 11 conformes

Détail en page 04. Schémas & plans annexés : Schéma / Plan. Document visé par l'inspecteur, partie intégrante du présent rapport.

Identification des tiers

PARTIES PRENANTES

DONNEUR D'ORDRE	PROPRIÉTAIRE / EXPLOITANT	INSTALLATEUR

Identification de l'installation

OBJET

Type de bâtiment	Maison unifamiliale
Numéro de compteur	34830286
Gestionnaire (GRD)	RESA
EAN	Non communiqué

02 / 06 Sommaire du rapport

TABLE DES MATIÈRES

01	Synthèse & identification — Conclusion · parties · installation	p. 01
02	Cadre réglementaire — Bases · type de contrôle · description	p. 02
03	Constatations — Détail par article RGIE	p. 03
04	Mesures électriques — Valeurs mesurées	p. 04
05	Observations & photographies — Constats d'inspection	p. 06
06	Attestation & signature — Visa · validité · mentions légales	p. 07

– Bases réglementaires

RÉFÉRENTIELS APPLIQUÉS

RGIE Livre 1
Règlement général des installations électriques
AR du 08/09/2019

AR 08/09/2019
Direction générale de l'énergie — installations BT/TBT
M.B. 28/10/2019

– Type de contrôle

Type de contrôle	Contrôle Périodique (6.5)
Mise en œuvre de l'installation	Entre le 01/10/1981 et le 01/06/2020
Dérogations applicables	Livre 1 : § 8.2.2 — installations domestiques ancien RGIE
Type d'installation	Domestique — monophasée
Régime de neutre	TT
Procédure	Visuelle + mesures

– Description de l'installation et du raccordement

CARACTÉRISTIQUES

Liaison compteur — tableau	VFVB · 4X10 mm²
Tension de service	1 × 400 V + N – 50 Hz
Protection générale	50 A
Protection maximale	50 A
Interrupteur-sectionneur général	Interrupteur-sectionneur 2P
Nombre de tableaux	Voir schéma unifilaire
Circuits terminaux	Voir schéma unifilaire
Prise de terre	Piquet de terre
Résistance de dispersion	15 Ω
Liaisons équipotentielles	Conforme

03 / 06 Constatations relevées

Les infractions font référence à l'article correspondant du RGIE et doivent être levées avant la prochaine visite.
Les remarques sont des observations hors codification, sans obligation de correction.

Aucune constatation. L'installation a été contrôlée et ne présente pas d'écart par rapport au référentiel applicable.

04 / 06 Mesures électriques

2 VALEURS

Valeurs mesurées sur site (testeur : FLK-TI-010/5394291). Chaque mesure est comparée à la limite réglementaire applicable.

RÉSISTANCE DE TERRE

15 Ω

Limite < 100 Ω · différentiels selon Livre 1 — CONFORME



RÉSISTANCE D'ISOLEMENT

4.41 MΩ

Limite ≥ 0.5 MΩ · Appareils d'utilisation branchés — la valeur inclut leur isolement (art. 6.4.5.1) — CONFORME



– Contrôles effectués

11 POINTS

Opérations de contrôle réalisées lors de la visite, avec leur résultat (RGIE Livre 1).

POINT DE CONTRÔLE	EXIGENCE	ÉTAT	OBSERVATION
Exécution de l'installation conforme aux schémas unifilaires et plans de position	RGIE 6.5.7.2.b.4.a	• CONFORME	—
État du matériel électrique d'installation fixe (fixations, détériorations)	RGIE 6.5.7.2.b.4.b	• CONFORME	—
Raccordements dans les tableaux de répartition et de manœuvre	RGIE 6.5.7.2.b.4.b	• CONFORME	—
Protection contre les chocs électriques par contact direct	RGIE 6.5.7.2.b.4.c	• CONFORME	—
Protection contre les chocs électriques par contact indirect	RGIE 6.5.7.2.b.4.c	• CONFORME	—
Fonctionnement des différentiels via leur propre bouton de test	RGIE 6.5.7.2.b.4.d	• CONFORME	—
Boucles de défaut et raccordement des différentiels (courant de défaut 2,5–2,75 × IΔn)	RGIE 6.5.7.2.b.4.e	• CONFORME	—
Continuité des liaisons équipotentielles (principale et supplémentaire) et des conducteurs de protection des socles de prise de courant et du matériel de classe I fixe, installé à poste fixe ou mobile à poste fixe	RGIE 6.5.7.2.b.4.f	• CONFORME	—

Contrôle visuel du matériel fixe ou installé à poste fixe pouvant présenter des dangers pour les personnes et les biens	RGIE 6.5.7.2.b.4.g	• CONFORME	—
Contrôle visuel du matériel mobile pouvant présenter des dangers pour les personnes et les biens	RGIE 6.5.7.2.b.4.h	• CONFORME	—
Adéquation des protections contre les surintensités et des sections des circuits protégés	RGIE 6.5.7.2.b.4	• CONFORME	—

05 / 06 Observations & photographies

ANNEXE VISUELLE

Constats visuels relevés pendant l'inspection. Les photographies sont conservées sous référence interne et peuvent être communiquées sur demande écrite.

PHOTOS DE L'INSTALLATION

4



Installation



Installation



Installation



Installation

06 / 06 Attestation & signature

VALIDITÉ DU RAPPORT

Le présent rapport atteste de l'état de l'installation électrique à la date du contrôle. Il ne préjuge pas d'évolutions ultérieures.

POUR ATLAS CONTRÔLE ASBL

Mikael Farrauto

Agent visiteur · MFA

VISÉ PAR
Mikael Farrauto
13/10/2026

Visé par l'inspecteur le 13/10/2026

VISA & VALIDITÉ

Organisme	Atlas Contrôle ASBL · BELAC 663
Date du contrôle	12/10/2026
Date d'émission	13/10/2026
Recontrôle avant	12/10/2051
Référence	DOM-2026-R8FUWS

Ce rapport est délivré et visé par l'agent visiteur d'Atlas Contrôle. Aucune signature du donneur d'ordre n'est requise pour sa validité.

– Mentions légales & portée

1. Référentiel. Le présent contrôle est réalisé conformément au RGIE (Livre 1, AR du 08/09/2019).

2. Portée. Le rapport porte uniquement sur les installations visibles et accessibles. Les parties encastrées, scellées ou inaccessibles ne font pas l'objet d'un examen détaillé.

3. Validité. Pour une installation déclarée conforme, le rapport est valable 25 ans pour les unités d'habitation, 1 an pour les installations de chantiers (art. 6.5.2) et 5 ans pour les autres installations, sauf modification substantielle.

4. Recontrôle. En cas de non-conformité, un recontrôle ciblant uniquement les points relevés peut être demandé après remise en conformité par un installateur qualifié.

5. Confidentialité. Le présent rapport est destiné exclusivement au donneur d'ordre et aux parties désignées. Toute reproduction partielle est interdite.

6. Réclamation. Toute contestation doit être adressée par écrit dans les 15 jours suivant la remise du rapport à office@atlascontrole.be.

ATLAS CONTRÔLE ASBL
Boulevard Lambermont 127 · 1030 Schaerbeek
BELAC 663 · TVA BE 0732 536 476
office@atlascontrole.be · +32 2 726 64 04

RÉFÉRENCE UNIQUE
DOM-2026-R8FUWS
atlascontrole.be/v/DOM2026R8FUWS

– Conclusion réglementaire

RGIE LIVRE 1

Mentions imposées par le RGIE Livre 1 (AR 8/09/2019) selon le type de contrôle, le type de bâtiment et le verdict.

L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 concernant les installations électriques à basse et très basse tension.

Si d'application, Atlas Contrôle certifie que l'agent-visiteur a scellé le dispositif de protection à courant différentiel résiduel placé à l'origine de l'installation électrique.

Si d'application, les schémas unifilaires et le ou les plans de position ont été à nouveau visés par Atlas Contrôle.

La prochaine visite de contrôle est à effectuer au plus tard le 12/10/2051 (dans les 25 années suivant le contrôle).

Le contrôle réalisé par Atlas Contrôle a porté sur les parties visibles de l'installation normalement accessibles.

Devoirs du propriétaire, gestionnaire ou locataire de l'installation

1. L'obligation de conserver le rapport de visite de contrôle dans le dossier de l'installation électrique.
2. L'obligation de renseigner dans le dossier toute modification intervenue dans l'installation électrique.
3. L'obligation d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du SPF ayant l'énergie dans ses attributions, de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques.

Inventaire des annexes et documents du dossier

Les documents fournis pour le contrôle sont conservés au dossier et consultables sur l'espace client ; seuls les plans joints par l'inspecteur sont annexés au présent rapport.

Joints au présent rapport

- Schéma / Plan · Adobe Scan 12 oct. 2026.pdf · 12/10/2026

Référencés, non joints

Aucun

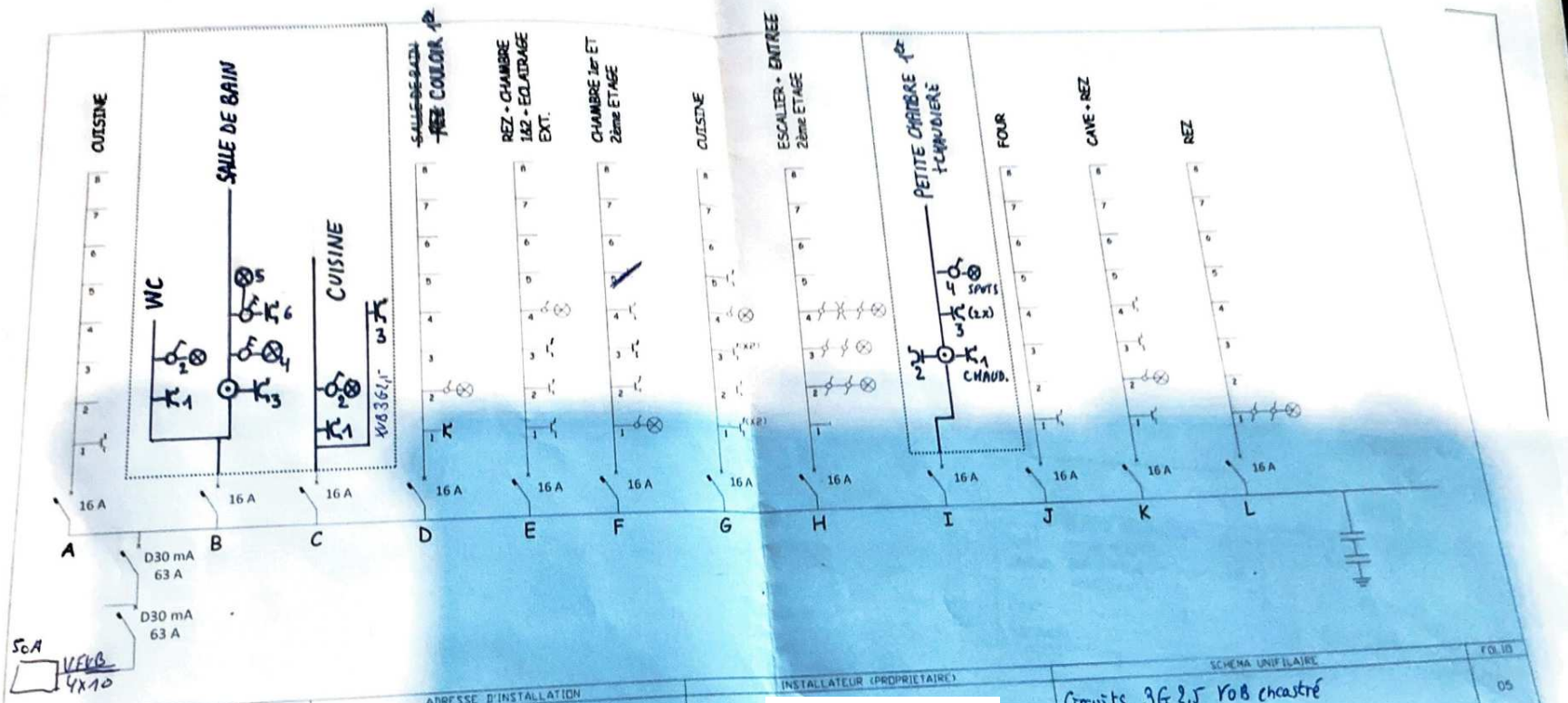

NStelecom sprl
Quai de la Dérivation 44/71
4020 Liège
Tél : 0484/22.52.51
TVA BE 0843 256 335

ADRESSE D'INSTALLATION
Nom: .....
Adresse: Rue Haute Wez, 93
4030 Grivegnée
Date: .....
Signature: .....

INSTALLATEUR (PROPRIETAIRE)
Nom:
Adresse:
Date:
Signature: .....

SCHEMA UNIFILAIRE
Circuits 3G 2,5 VOB cheastré excepté C3 : XVB .....

FOLIO 05
REVISION
Révision au 01/10/2026

12/10/26
ATLAS CONTROLE
erkend keuringsorganisme
organisme agréé
MIKAEL FARRAUTO
663-INSP

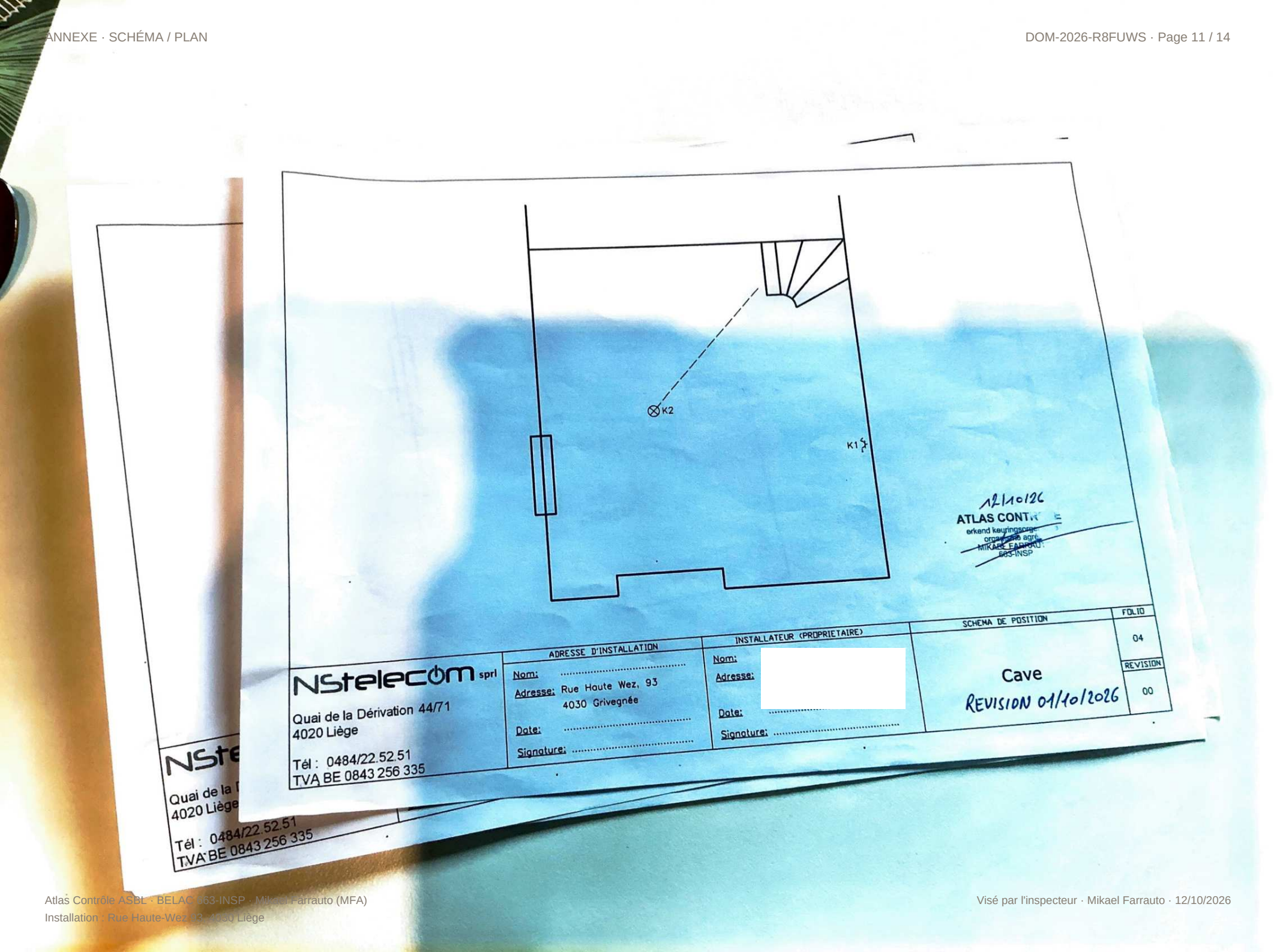
K2
K1
12/10/26
ATLAS CONT
erkend keuringsorgaan
organisme agréé
MIKAEL FARRAUT
663-INSP
NStelecom sprl
Quai de la Dérivation 44/71
4020 Liège
Tél : 0484/22.52.51
TVA BE 0843 256 335
ADRESSE D'INSTALLATION
Nom:
Adresse: Rue Haute Wez, 93
4030 Grivegnée
Date:
Signature:
INSTALLATEUR (PROPRIETAIRE)
Nom:
Adresse:
Date:
Signature:
SCHEMA DE POSITION
Cave
REVISION 01/10/2026
FOLIO
04
REVISION
00

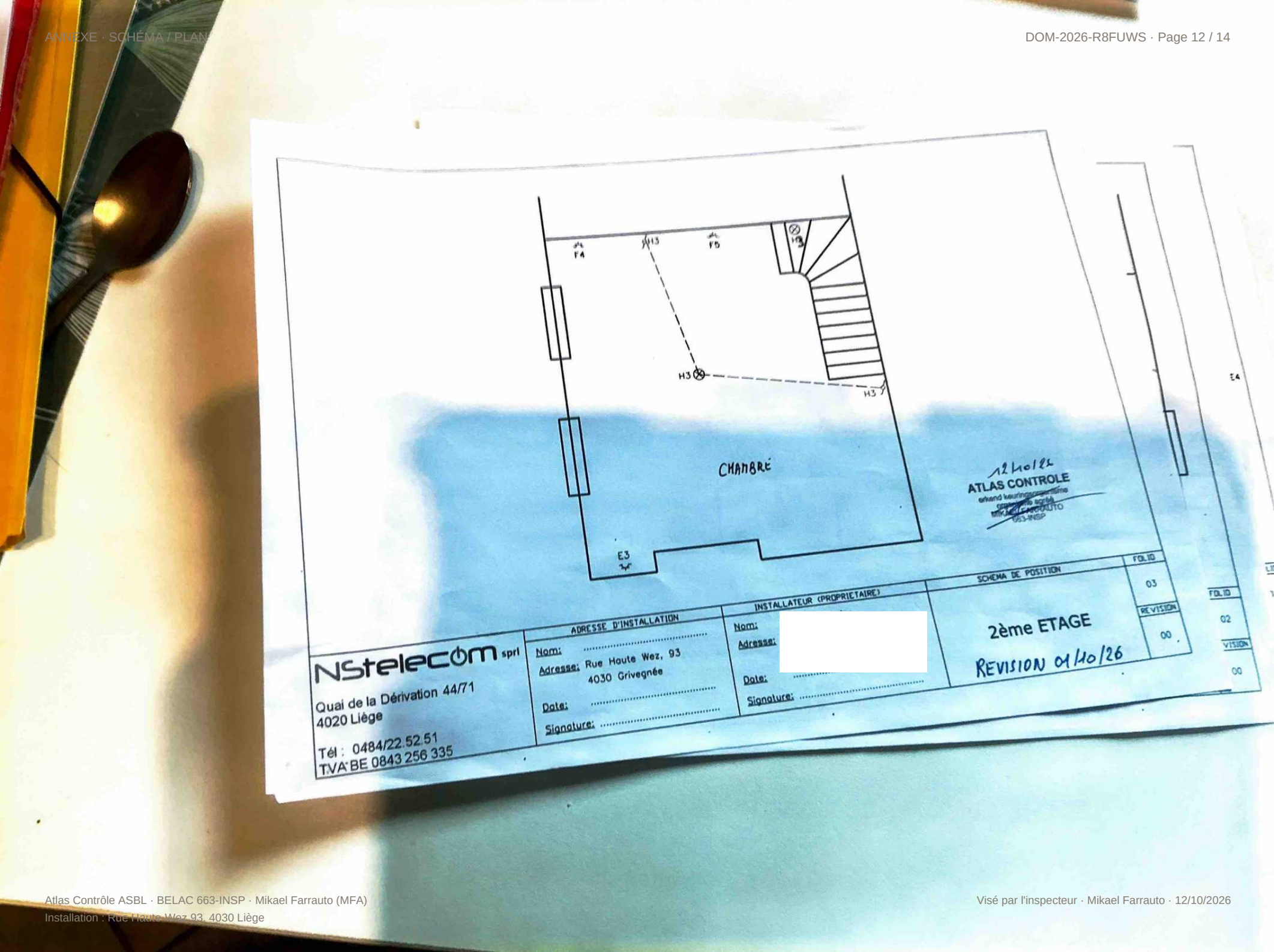
F4
H3
F5
H3
H3
H3
CHAMBRE
E3
E4
12/10/26
ATLAS CONTROLE
NStelecom sprl
Quai de la Dérivation 44/71
4020 Liège
Tél : 0484/22.52.51
T.V.A. BE 0843 256 335
ADRESSE D'INSTALLATION
Nom:
Adresse: Rue Haute Wez, 93
4030 Grivegnée
Date:
Signature:
INSTALLATEUR (PROPRIETAIRE)
Nom:
Adresse:
Date:
Signature:
SCHEMA DE POSITION
2ème ETAGE
REVISION 01/10/26
FOLIO
03
REVISION
00
FOLIO
02
VISION
00

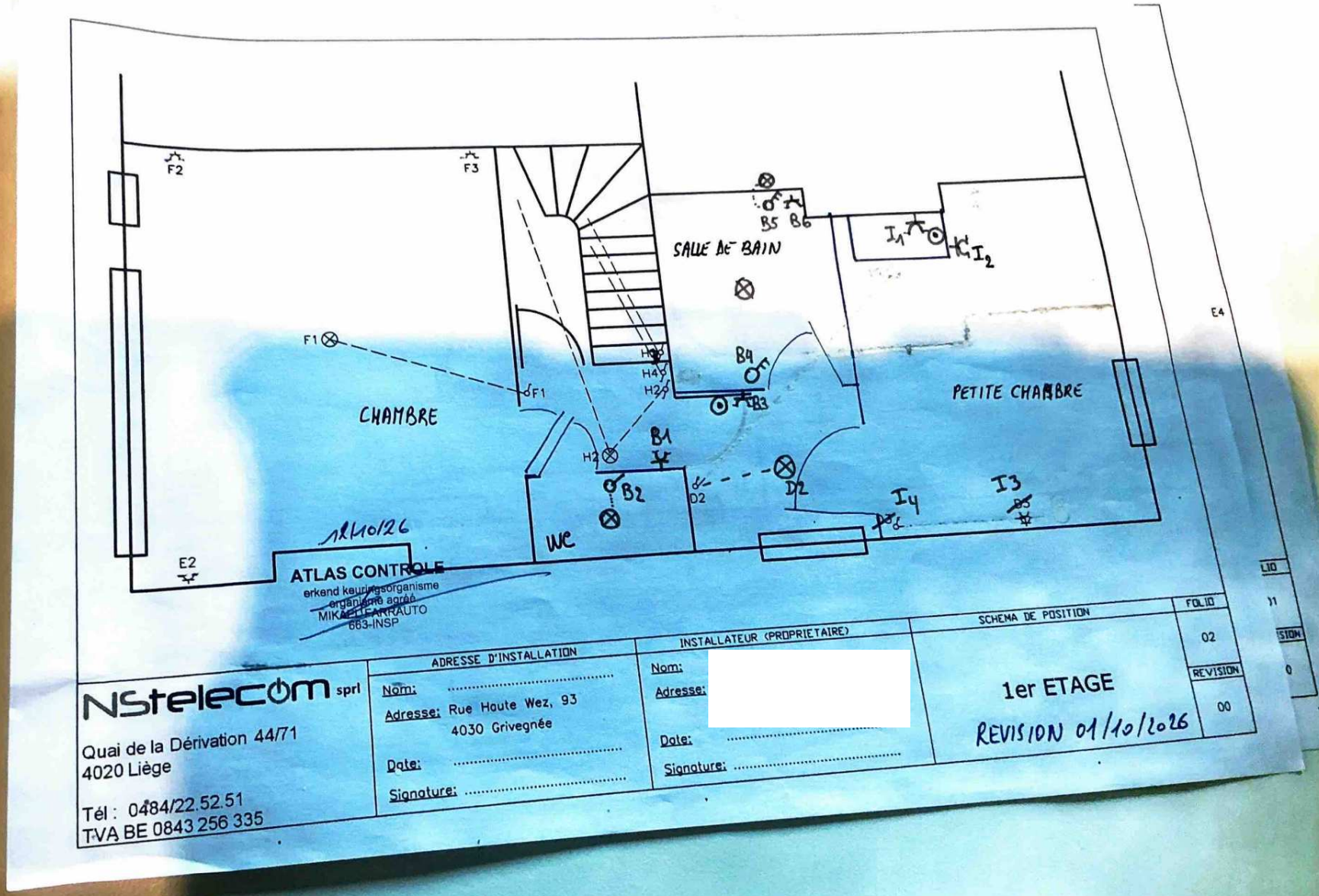
F2
F3
F1
F1
CHAMBRE
SALLE DE BAIN
B5
B6
I1
I2
E4
B4
B3
H3
H4
H2
H2
B1
B2
D2
D2
PETITE CHAMBRE
I4
I3
WC
E2
12/10/26
ATLAS CONTROLE
erkend keuringsorganisme
organisme agréé
MIKAEL FARRAUTO
663-INSP
NStelecom sprl
Quai de la Dérivation 44/71
4020 Liège
Tél : 0484/22.52.51
TVA BE 0843 256 335
ADRESSE D'INSTALLATION
Nom:
Adresse: Rue Haute Wez, 93
4030 Grivegnée
Date:
Signature:
INSTALLATEUR (PROPRIETAIRE)
Nom:
Adresse:
Date:
Signature:
SCHEMA DE POSITION
1er ETAGE
REVISION 01/10/2026
FOLIO
02
REVISION
00

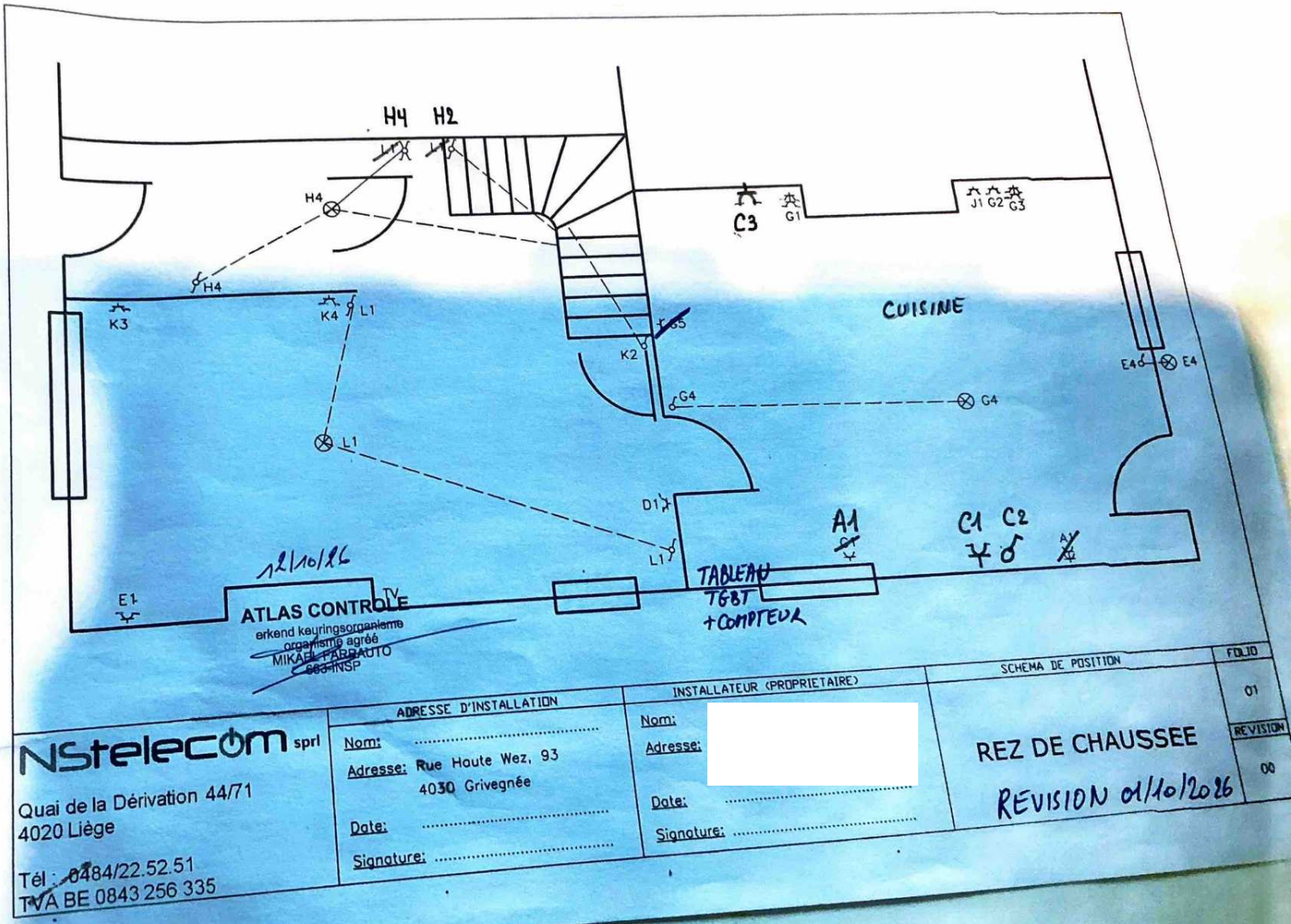
H4 H2
H4
H4
K3
K4
L1
L1
K2
C3
G1
J1 G2 G3
CUISINE
E4
E4
G4
G4
D1
L1
A1
C1 C2
E1
12/10/26
ATLAS CONTROLE
erkend keuringsorganisme
organisme agréé
MIKAEL FARRAUTO
BELAC INSP
TABLEAU
TGBT
+COMPTEUR
NStelecom sprl
Quai de la Dérivation 44/71
4020 Liège
Tél : 0484/22.52.51
TVA BE 0843 256 335
ADRESSE D'INSTALLATION
Nom:
Adresse: Rue Haute Wez, 93
4030 Grivegnée
Date:
Signature:
INSTALLATEUR (PROPRIETAIRE)
Nom:
Adresse:
Date:
Signature:
SCHEMA DE POSITION
REZ DE CHAUSSEE
REVISION 01/10/2026
FOLIO
01
REVISION
00